

La difficile démocratisation du régime en Algérie (1954-2012)

NOURREDINE ABDI
CNRS, PARIS

L'une des faiblesses du débat de l'année 2012 autour de la célébration du cinquantenaire de l'accession de l'Algérie à l'indépendance en 1962 a été le fait d'avoir peu abordé si ce n'est pas du tout, les conséquences au niveau du système politique de l'Algérie, des conditions dans lesquelles le pays est parvenu à son émancipation par rapport à l'établissement français. Colonie de peuplement s'il en fut et durant plus d'un siècle, au point d'être considérée comme faisant partie du territoire de la France à laquelle il fait face, en sa position centrale au Maghreb entre la Méditerranée occidentale et le Sahel. Sa population autochtone ne pouvait parvenir à cette émancipation, sans avoir à subir de la part de cette puissance mondiale une acculturation sans relâche.

Parmi les événements récents de cette période, il en est trois qui méritent d'être soulignés. Ce fut la répression sanglante de la manifestation pour l'indépendance du 8 mai 1945, l'engagement en 1956 de la France dans une guerre coloniale à l'initiative d'une gauche au pouvoir, enfin la longue durée de la lutte armée soit plus 7 ans de 1954 à 1962. Ce dont a résulté une empreinte profonde qui pèse jusqu'à ce jour sur la structure et le fonctionnement de son système politique, au point de pas parvenir à ce jour à se départir d'une dimension prétorienne.

Enfin, participera à la perpétuation d'un tel régime, sa disposition d'une rente qu'assurera l'exploitation de réserves en hydrocarbures dont dispose le pays, dont les recettes augmenteront soudainement avec l'envolée du prix du baril de pétrole en octobre 1973.

En définitive c'est en se conjuguant que ces deux facteurs l'un politique le prétorianisme, l'autre économique la rente, ont contribué fortement à fonder le régime politique algérien, avant d'en favoriser la déliquescence. Il s'agit d'une part d'une tradition prétorienne qui s'est imposé en tant que maître suprême du jeu et d'autre part d'un secteur énergéico-exportateur fonctionnant en tant qu'enclave aux mains d'un tel régime. D'où un Etat fort de la disposition de ressources importantes qu'assure ce secteur de façon autonome et sans contrôle, s'imposant en tant que tel dans ces conditions sur le plan national mais aussi régional à l'échelle du Maghreb, de la Méditerranée et du Sahel.

Donc, une situation particulière qui exige de notre part une analyse rigoureuse, que constitue au Maghreb ce cas de l'Algérie et dans une certaine mesure celui de la Libye compte tenu de sa disposition d'un secteur énergéico-exportateur tout aussi conséquent. Et ce en mettant aussi en évidence les analogies avec d'autres pays arabes disposant eux aussi d'une telle économie. Enfin à travers y compris les interférences qui en résultent de cette situation de ces premiers pays sur d'autres non dotés de cette rente, faisant parti du monde arabe et au-delà.

I. Du fondement populiste et prétorien du régime politique durant la lutte armée

a) La déchéance de la mouvance réformiste 1954-1956

Des conditions de la libération par une lutte armée, il en est résulté l'éclipse de la mouvance assurant l'assimilation par l'Algérie de la tradition démocratique européenne par le biais du républicanisme parlementaire français. Ceci en faveur de la voie radicale populiste. Déjà le déclenchement le 1^{er} novembre 1954 de la lutte armée pour l'émancipation de l'Algérie par rapport à l'Etat français, avait constitué un coup de force à l'initiative d'une fraction du parti nationaliste au sein de celui-ci. Coup de force qui constituera un précédent qui ne cessera de se répéter par la suite durant la lutte de libération puis après, par rapport à la classe politique dans son ensemble. C'était en 1954 à l'initiative d'une mouvance radicale de ce parti le PPA-MTLD, laquelle parvint avec le temps, en puisant au sein de ce dernier des militants et en rassemblant une grande partie de la population, à constituer une ligue sous le nom de Front de libération nationale (FLN). En fait, ce fut le début d'une populisation-prétorianisation du mouvement national par cette minorité, laquelle traduisait l'hostilité quasi permanente du peuple algérien vis-à-vis de son assujettissement ethno-colonial par l'établissement français. Radicalisation à laquelle contribuera la France surtout avec la trahison par le parti socialiste (SFIO), optant pour la guerre en 1956. Alors qu'il avait été porté au pouvoir sur la base d'un projet de règlement politique des dits événements d'Algérie, en optant pour la guerre. Ce qui enleva tout espoir à la mouvance réformiste algérienne, en une émancipation pacifique de l'Algérie. Et ce fut à leur corps défendant qu'entre 1954 et 1956 la plupart des formations politiques algériennes étrangères à l'initiative de la lutte armée, finiront par se joindre aux dirigeants de celle-ci au fur et à mesure de l'ampleur qu'elle prenait. Ceci en même temps que se trouvait glorifiée sans cesse la voie populiste sous la bannière de laquelle fut menée la lutte. Par complexe et par sentiment de culpabilité, l'intelligentsia algérienne a comme la classe politique dans son ensemble, toute contestation vis-à-vis du système instauré dans ces conditions, en tant qu'organisation de la guerre d'indépendance, ce qui laissait la porte ouverte à une orientation contraire à l'esprit démocratique.

b) La montée du prétorianisme 1957-1978

Ce qui se concrétisa par l'irruption du militarisme à la tête de la direction de la lutte de libération en pleine guerre d'indépendance hors d'Algérie au Caire en août 1957. Ceci par la prise de pouvoir par des responsables militaires de la lutte pour l'indépendance, notamment trois d'entre eux constituant une sorte de triumvirat, aux dépens des responsables politiques de celle-ci. On peut certes minimiser le rôle de certains de ces responsables militaires, des colonels qui y ont participé, par rapport à celui joué par l'un d'entre eux. Il n'en demeure pas moins qu'ils ont continué jusqu'au bout à assumer ensemble de l'extérieur du territoire algérien la direction de la lutte armée, entérinant ainsi l'assassinat de leur codirigent Abane Ramdane, un politique. Son opposition à ce coup d'état du militaire contre le politique, ne fut soutenue dans le meilleur des cas par d'autres responsables politiques que du bout des lèvres. Il y avait certes, le besoin de présenter un

front uni face à la France avec laquelle on était en guerre, voire vis-à-vis de la population algérienne pour ne pas la troubler, lequel contribuait à justifier le renoncement à l'expression publique de toute réserve de la part de ces politiques, au sujet du coup d'état de 1957 et de l'assassinat qui s'en est suivi. Et dans la mesure où elles intervinrent au plus haut niveau, se trouvèrent être entérinées des méthodes expéditives qui allaient avoir cours par la suite y compris après l'indépendance de l'Algérie.

Aussi, ce militarisme parviendra-t-il de l'extérieur même de l'Algérie, à construire son Etat contre le politique, banalisant ce dernier par la même occasion. Avec la constitution d'un Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), la mouvance prétorienne garda tout autant de poids. Ainsi de l'exécuteur d'Abane Ramdane en tant que responsable d'un ministère de l'armement des liaisons générales et des communications, le dit « MALG », implanté à partir du Maroc en tant principalement qu'organisation de renseignement avec son Service de renseignements et de liaisons. S'affirmant quasi parallèlement au FLN avant d'être à la base de la formation à l'indépendance de la constitution de la dite Sécurité militaire (SM) devenue depuis peu l'actuelle Direction du renseignement et de la sécurité (DRS). Une police militaire dont la principale raison d'être fut et sera d'abord le maintien du politique dans un état d'assujettissement par rapport au pouvoir militaire à la permanence duquel elle veille, en cultivant un caporalisme au point d'envisager de contrôler et de s'adjoindre si ce n'est d'éliminer purement et simplement toute entité s'émancipant de l'égide prétorienne, particulièrement lorsqu'elle est engagée politiquement. Il s'agit d'éradiquer toute tendance à une civilisation réelle du pouvoir.

D'autant qu'après 1965, sans doute en se consacrant constitutionnellement en 1976 en qualité de chef non plus seulement de la force armée mais de toutes les forces armées, le président Boumediène, à la fois chef de l'Etat et ministre de la Défense de par cette constitution, dote la Sécurité militaire même d'un Service de police judiciaire militaire dont la compétence s'étend y compris à tout domaine civil. Ce service disposant tout en faisant partie de cette Sécurité militaire, en cette matière comme en d'autres d'une prééminence, voire d'un pouvoir de dissuasion vis-à-vis de toute autorité, y compris judiciaire.

Certes durant les décennies soixante-dix et quatre-vingt, il y eut une apparente civilisation du régime, mais ce fut sur un plan formel. Ainsi par exemple ne furent plus mentionnés les grades et noms de guerre des militaires occupant des fonctions hors de l'armée, à l'exception du président qui s'était attribué ce nom Boumediène durant la guerre d'indépendance et qui le garda néanmoins sans que soit mentionné son grade de colonel. Cette démilitarisation intervenant comme en Colombie et au Venezuela durant ces années soixante-dix, n'ayant en réalité rien de définitif du moins en Algérie. En fait, dans ce pays le régime militaire tendra toujours à se perpétuer étant donné que tout processus de démilitarisation engagé a pour ainsi dire eu du moins à terme, l'effet inverse, celui d'un retour en force de l'armée au pouvoir, qui constituera pour ainsi dire le corollaire obligé. Ainsi en sera-t-il au début des années quatre-vingt-dix avec une reprise en main brutale du pouvoir par l'armée, l'effervescence islamiste aidant.

Cette démilitarisation-remilitarisation de la vie politique intervenant conjointement à deux niveaux :

– d'une part par une concentration de la direction militaire des forces armées et de sécurité au profit d'une personne ou d'un groupe restreint et homogène se trouvant à la tête de l'armée, généralement avec le consentement du politique en tant que normalement autorité

suprême. Ainsi comme ce fut le cas précédemment durant la guerre d'indépendance avec d'abord l'apparition du Triumvirat s'imposant à la tête du FLN-ALN, ensuite avec l'évolution de ce Triumvirat en se constituant en tant que Comité interministériel de la Guerre au sein du GPRA, puis en perdant en fait à son tour la réalité du pouvoir du moins sur le plan militaire au profit de l'Etat-major général dont il s'était doté pour ne garder en principe que la haute main sur l'ensemble du mouvement de la lutte de libération, enfin, lorsque Boumediène le chef de cet Etat-major général s'impose dans l'Algérie indépendante en tant que ministre de la Défense au point partager le pouvoir avec Ben Bella, alors chef de l'Etat. Lequel en tant qu'ancien dirigeant politique et non militaire durant la lutte de libération, connaîtra non seulement une destitution à l'initiative de Boumediène, mais aussi les geôles de ce dernier.

– d'autre part par l'entrée en conflit de la toute nouvelle autorité militaire avec le pouvoir politique qui se sera imposé entre temps et auquel forte de la détention de la puissance armée, elle parviendra à se substituer.

Cependant, durant les décennies soixante-dix et quatre-vingt, ce processus a fini par être régulé grâce à l'initiative décisive de la Sécurité militaire devenue le maître du jeu politique à partir de 1978. Ceci au point de contribuer grandement à la désignation du chef de l'Etat en faisant appel au plus ancien si ce n'est aussi au plus gradé et de le défaire comme ce fut le cas des présidents Chadli, puis Zéroual. Sans parler du recours au besoin à l'assassinat comme ce put être le cas pour le président Boudiaf, lequel avait participé à la lutte de libération comme Ben Bella en tant que politique, demeurant lui aussi étranger au sérail militaire, mais qui n'avait fini néanmoins par sortir de prison qu'à la suite du décès de son geôlier. Donc 2 chefs d'Etat qui connaîtront ainsi un sort particulier en tant que politiques, à la différence des 4 autres d'extraction militaire.

Le terme de caudillo est employé ici pour désigner les premiers d'entre eux à savoir le président Boumediène et aussi ceux qui l'ont précédé à la tête de la lutte de libération à savoir les membres du Triumvirat. La question susceptible d'être posée à ce stade l'est encore par le président à l'intention de ses pairs leur demandant qui vous a fait princes. En effet, c'est lui qui installe la hiérarchie qu'il domine et celle-ci n'a pas un poids telle qu'elle est susceptible de lui imposer de servir en priorité ses propres intérêts, lesquels ne sont pas encore discordant avec les préoccupations du caudillo. D'où le caractère progressif de cette phase et de l'action du régime qui justifient le qualificatif de radical, phase que connut l'Algérie comme le Pérou durant surtout la période de 1968 à 1973, de même que durant la lutte de libération de l'Algérie et les premières années de son indépendance. Ainsi pouvait-on soutenir pour cette période d'avant l'indépendance de 1962 et pour un certain temps après, la thèse d'une armée se confondant avec la nation et se revendiquant comme telle. Ceci dans la mesure où elle était porteuse d'un projet à l'échelle de celle-ci, notamment celui conjoint de l'accession à l'indépendance et de la construction d'un Etat algérien.

C'était l'échec définitif du politique face au militaire avec la consécration particulière de ce dernier. Ce qui allait constituer alors une constante de la vie politique algérienne.

De la permanence comme la force de ce régime politique prétorien en Algérie résulte d'abord une quasi inexistence d'institutions politiques intermédiaires effectives entre le peuple et le pouvoir, garantissant la pérennité d'un régime d'une autre nature. Ce que révèle la faiblesse de la classe politique, d'autant qu'elle est tributaire comme l'ensemble de la société d'une rente des hydrocarbures que dispense un régime prétorien. En fait, le

prétorianisme soutenu de fait par une étatisation au nom du socialisme, a contribué à exclure la mise en place de telles structures et en a empêché l'essor. Même l'utilisation de l'organisation administrative laissée par le colonisateur notamment les départements lesquels furent baptisés pour conforter leur autorité du nom de wilaya en lieu et place même des divisions territoriales de l'Algérie promues dans le cadre de la lutte de libération, se trouvèrent incluses dans le cadre de ce régime. Cette faiblesse des instances intermédiaires était soulignée à l'indépendance par Aït-Ahmed alors député de la première assemblée, qui dénonçait ainsi le vide organisationnel de la société civile face au régime en train de se mettre en place. De même qu'en 1963 il s'associa à la résistance armée d'une de ces wilaya de la lutte de libération, laquelle se trouvait être mise à l'écart de cette institutionnalisation.

L'autre cause du maintien aujourd'hui et plus que jamais de ce statu quo, est que l'Algérie vit maintenant depuis près d'un demi-siècle sous un tel régime. C'est-à-dire depuis qu'en août 1957, au Caire, la direction de l'ALN-FLN fut prise par quelques hommes en leur qualité d'anciens responsables militaires sortis des maquis. Une situation présentant d'autant plus un caractère de normalité, qu'il y a sa fonctionnalité, puisque l'armée parvient à réduire le champ de la lutte pour le pouvoir... puisqu'en tout état de cause, les conflits se résolvent en son sein et qu'elle présente ainsi l'avantage de succéder à elle-même. C'est sur cette partition que joue la hiérarchie militaire justement en gérant la violence, se présentant comme le garant de la stabilité même dans les périodes où elle n'assure pas aux citoyens la sécurité minimum, tout en apparaissant comme la seule susceptible de la garantir.

La force de l'habitude aidant celle des décennies soixante et soixante-dix durant lesquelles était justifiée la non-participation de la population au pouvoir, par le système d'un parti unique en fait quasi inexistant, le régime continue à être plus jugé surtout aux niveaux des couches les plus modestes par rapport à la rente dont il dispose et par conséquent le degré de satisfaction de telle ou telle aspiration plutôt matérielle que politique.

Ainsi le discours populiste demeura dans toute sa splendeur, l'intelligentsia dans son ensemble devant ce qui pouvait être considéré comme un progressisme, renonçant au sien propre. Elle s'était liée à ce pouvoir militaire *avec* à sa tête Boumediène par un sorte de contrat social implicite. Ce qui permettait à ces intellectuels d'être admis et légitimés au service du système en tant que hauts cadres et pour quelques uns en tant que grands commis. Cette contribution civile au pouvoir s'apparentant à celle de clercs au service d'un monarque quasi absolu. Une sorte de cléricature avec comme principale fonction celle d'un faire-valoir de ce régime prétorien, contribuant à sa légitimation et amplifiant l'expression de sa volonté dont elle assure l'exécution.

D'où face à cette nature particulière du régime algérien et aux moyens tant extérieurs qu'internes dont il dispose, la force de l'accoutumance chez les Algériens y compris parmi les hommes politiques les plus clairvoyants du moins sur d'autres plans, qu'exprime bien leur non-dit à ce sujet. Tout au plus revendiqueront-ils une participation à la direction des affaires du pays à travers des élections libres, mais non la relève pure et simple du militaire par le politique au pouvoir.

Tout ceci nous amène à nous demander si ce n'est que le système imposé qui est prétorien ou si on ne se trouve pas en présence d'une société qui a intériorisé ce prétorianisme, au point d'avoir fait sienne de cette culture politique dominante. Ceci au

point d'abdiquer sa souveraineté au travers de l'acceptation de cette éviction du politique par le militaire. Encore aujourd'hui cette autocritique n'est pas intervenue avec la condamnation de cette orientation, à partir du moment où elle avait prévalu au sein de l'organisation de la lutte pour l'indépendance avec le triomphe du prétorianisme à partir d'août 1957. Cette caractéristique essentielle de ce régime est justement de ne pas être éminemment politique. Ainsi le Front de libération nationale (FLN) constitué initialement en tant qu'une sorte de ligue révolutionnaire, se trouve considéré comme le parti unique à la fois fondateur et fondement de l'Etat algérien, que n'étant plus depuis 1957, qu'un parti croupion au service d'un système prétorien. De ce point de vue qu'il s'agisse d'un régime dit à parti unique ou de celui d'un multipartisme, il n'y a pas une grande différence dans la mesure où il s'agirait toujours de partis se maintenant dans le giron d'un pouvoir prétorien à l'exception d'une opposition interdite de façon permanente de participation à ce dernier en tant que telle.

Car, quoiqu'on ait dit, jamais le régime n'apparaîtra autrement que sous son véritable jour en tant qu'appendice de la mouvance prétorienne. Sur les 6 précédents chefs de l'Etat, 4 ont été désignés en rapport avec leur qualité de militaires, par leur pairs et ont été relevés de la même façon sans qu'ils fassent l'objet de quelque autre mesure. Par contre, les deux politiques le seront autrement comme nous l'avons vu ci-dessus. Et il n'est pas exclu que la mouvance prétorienne intervienne pour la succession au président Bouteflika surtout en cas de montée au créneau du militaire avec l'effervescence terroriste au Sud du pays. En définitive, l'on ne peut encore bénéficier d'une pleine légitimité que par référence à l'histoire et du seul fait d'y avoir participé par les armes.

c) Un industrialisme éphémère compradorisant

Avec cette adaptation du système administratif établi par la France, intervint aussi la prise en charge des biens abandonnés par la population d'origine européenne ayant quitté l'Algérie avec la fin de sa dépendance de la France, l'été 1962. Ainsi en milieu urbain d'appartements, locaux commerciaux et autres mis en sorte de rente à la disposition de la population laquelle en ignorait même le coût, par une administration qui inaugurerait ainsi le principal rôle qu'elle allait tenir à savoir l'assistanat de la société au point de la rendre peu productive et peu en mesure de s'imposer de ce fait sur le plan politique et de prendre en main son destin.

De même avec l'instauration d'une gestion administrative des exploitations agricoles et des entreprises devenues vacantes avec ce départ de la population d'origine européenne. Ceci au nom de l'autogestion consistant en fait en une confiscation y compris de fermes organisées comme tel par un mouvement autogestionnaire né effectivement à partir du printemps 1962 dans la plaine de la Mitidja. Région du centre de l'Algérie qui constituait une partie du territoire de la wilaya 4, une de ces divisions territoriales de l'Algérie dans le cadre de la lutte de libération.

Et, comme ce sera le cas par exemple au Pérou à la suite du coup d'état du 3 octobre 1968, en Algérie après l'échec du coup de force de fin 1967 du chef d'Etat-major contre le Groupe d'Oujda de Boumediène au pouvoir, il y eut l'élimination de la mouvance agrariste et l'affermissement de l'orientation dirigiste qui s'y trouva valorisée en tant que modèle sur

le plan national, avec une montée en puissance du système bureaucratique y compris à partir du domaine agricole.

La conjonction de ces deux processus l'un sur le plan politique l'autre économique, finira par s'opérer accentuant l'autoritarisme du régime. Cette bureaucratie s'élargissant au point d'acquiescer une position dominante et un statut définitif dans le pays, à la suite de sa prise en main début 1971 du secteur pétrolier lequel lui assura une dotation subite d'une rente importante 2 ans après, à la suite du 1^{er} choc pétrolier d'octobre 1973. Ce qui sera célébré jusqu'au sommet de l'Etat au nom du nationalisme étant considéré comme une révolution digne de celle ayant permis l'accession à l'indépendance¹, allant jusqu'à comparer sa couleur rouge à celle du sang des combattants de la lutte de libération.

Et alors qu'ayant assuré les fonctions de directeur de l'Institut national agronomique et participé à l'animation de l'autogestion des fermes vacantes², j'entendis le chef de l'Etat dire « il faut semer le pétrole pour récolter le développement ». Ainsi quitterais-je Alger en cette fin d'année 1973. D'autant que cette orientation se trouvait être suivie par le ministre de l'économie et du pétrole, Abdesselam Belaid en impulsant une sorte de jacobinisme se voulant industrialiste mais que nous qualifierons d'énergéticien avec cette prise en main du secteur des hydrocarbures en en faisant le secteur moteur de l'économie du pays, pour la promotion de dites « industries industrialisantes » par un système de sociétés nationales. Belaid déclarera plus tard que, durant cette période sa mission en tant que ministre de l'industrie et de l'énergie, était de parvenir à ce que « l'industrie, y compris sa partie hydrocarbures » soit « la locomotive qui devait servir à entraîner l'ensemble de l'économie »³. A un cours qui me fut confié à mon arrivée à Paris à la fin de cette année 1973 et dans lequel j'évoquais le nouveau contexte que connaissait ainsi l'Algérie avec nombre d'autres pays arabes dotés de réserves en hydrocarbures, un étudiante libanaise prononça le mot de venin noir à propos de ce que l'on célébrait sous le nom d'or noir⁴. Un mot qui a fini depuis par prendre sens comme je l'illustre ci-dessous.

En effet un tel système aboutissait à doter ce secteur des hydrocarbures d'un rôle d'entraînement, avec son fort degré d'intégration au marché extérieur auquel était destinée la plus grande partie de sa production et les ressources qu'il assurait au travers de cette externalisation. Une dépendance pour laquelle on pensait qu'il suffisait simplement d'en faire évoluer les conditions surtout financières pour bénéficier d'avantages qu'elle serait susceptible d'assurer. Alors que ce qui fut déterminant sur le plan intérieur, c'est cette

¹ Ce à quoi contribuèrent des glorifications de toutes sortes dont le pétrole fit l'objet en même temps que le révolutionnarisme dont venait de faire preuve le pays.

² En 1962, au lendemain du cessez-le-feu franco-algérien, je m'étais attaché en tant que syndicaliste à la promotion des premiers comités de gestion dans des fermes de colons dans la Mitidja. Puis, ce fut la bureaucratization de ce secteur et y compris du syndicalisme agricole. Organisant dans ce secteur les stages des étudiants de l'Institut national d'agronomie d'Alger je me suis trouvé en conflit avec sa nouvelle tutelle, en l'occurrence le ministre de l'agriculture, lequel considérait que je m'imposais ainsi dans ce qu'il considérait comme son domaine réservé.

³ Mahfoud Benoune – Ali El-Kenz, *Le Hasard et l'Histoire...*, t. 2, ENAG-Editions, Alger, 1990. p. 361 et ss.

⁴ Etant donné son origine chrétienne, il me paraissait évident qu'il ne s'agissait de sa part que de l'expression d'une opposition à des pays arabes lesquels à l'aide des moyens que leur assurait la rente des hydrocarbures, devaient soutenir largement le parti musulman dans la guerre civile en cours au Liban.

inversion du rapport entre ce secteur des hydrocarbures lié principalement au marché mondial et tous les autres secteurs de l'économie, voire l'ensemble de la société tout en occultant cette situation par l'affirmation d'un révolutionnarisme alimentant le discours officiel de façon exclusive. Et bien que ce fut à l'initiative de l'Etat et entrepris dans un esprit progressiste, ceci aboutit à une compradorisation de l'économie dans son ensemble. D'où notre préférence pour l'expression énergéto-exportateur que nous devons à Yves Goussault⁵ pour désigner ce secteur économique d'abord du terme énergétique étant donné qu'il consiste quasi uniquement en l'exploitation de réserves d'hydrocarbures, qui plus est comme en Algérie dans la mesure d'une part où l'on exploite aussi avec le complexe de Hassi-Rmel-Arzew et même plus du gaz que du pétrole. Ensuite où la production de ces matières premières résulte simplement d'une extraction de type minier dans le pays. Ce qui nécessite avec les différentes opérations dont elles font l'objet, l'emploi de fort peu de main d'œuvre, à peine 3 % dans le cas de l'Algérie. Enfin, leur destination est essentiellement l'exportation, laquelle assure au pays d'importantes ressources.

Ce dont résulta surtout une dynamique redistributive notamment sous la forme d'une entreprise de modernisation et d'équipement, une révolution par le pétrole gagée sur cette économie primaire-exportatrice, qui assura à partir de 1968 au caudillisme radical algérien une légitimité. Celle-ci se trouvant être chose aisée dans la mesure où il n'est pas besoin de pressurer la population même pour prélever un surplus. Bien plus, il peut se permettre d'assumer auprès d'elle un rôle de bienfaiteur avec un minimum de distribution gagée sur ces ressources en provenance de l'extérieur assurées par l'exploitation des hydrocarbures.

De plus, cette disposition de réserves en hydrocarbures conféra à l'Algérie comme à d'autres pays arabes énergéticiens une grande aisance et même une position et une influence sur le plan extérieur objets toujours de convoitise et de considération. Bien que généralement elle n'ait pas assuré ipso facto un réel essor et ce non pas du seul fait de la rente qu'elle assure. Comme le répète sans cesse Luis Martinez dans un ouvrage fort bien documenté⁶, il s'agit de l'usage qui en est fait au point de ne pas constituer une source d'un véritable développement, voire bien le contraire.

Qui plus est, la dynamique industrialiste s'épuisant, cette économie énergéto-minière ne fonctionnera qu'en forme d'enclave par rapport au pays et la société a peu prise sur elle. Au point où on se trouve en présence d'une économie primaire exportatrice compradore dans tous les sens du terme. L'Etat consistant en définitive en une courroie de transmission entre le lieu d'extraction et celui de la destination hors du pays de cette matière première. Et il se distingue fondamentalement avec la disposition d'une rente conséquente dont il assure la répartition de façon quasi indépendante par rapport à la société, entre les différents secteurs de celle-ci. Une fonction éminemment prédatrice qu'il joue quelle que soit sa référence, à savoir républicaine ou monarchique.

Ceci sans productivité réelle si ce n'est au travers d'une capitalisation du produit de cette rente dans le secteur des BTP et de la construction, en en assurant le plein essor y compris à l'initiative du secteur privé.

⁵ A l'Institut d'études du développement économique et social (IEDES, Université Panthéon-Sorbonne). Un établissement où j'avais eus l'avantage dès 1958 de suivre en tant qu'auditeur les séminaires de René Dumont. Ceci avant de commencer à y enseigner après avoir quitté Alger fin 1973 et de faire la connaissance de Goussault, professeur de sociologie.

⁶ *Violence de la rente pétrolière*, Presse de la fondation des sciences politiques, Paris, 2010.

II. Le pays énergétique au milieu du gué

Une situation qui a fini par se cristalliser à la faveur surtout de l'exploitation du secteur des hydrocarbures en forme d'enclave, comme nous l'évoquons ci-dessous, ce qui favorisa l'autonomisation progressive de l'armée et de son pouvoir par rapport au pays réel et à terme l'oligarchisation de sa hiérarchie.

a) L'oligarchisation du régime

Ainsi au caudillisme radical l'intoxication par le venin noir aidant, finit par succéder un prétorianisme oligarchique, préoccupé par le maintien de l'exercice d'un contrôle absolu sur le pays, en vue de plus en plus de la seule garantie de ses privilèges, notamment ceux lui assurant un enrichissement facile en rapport avec l'étranger. C'est donc à cause de cette nature d'enclave du secteur des hydrocarbures qui est à la base à la fois de son expansion et de son maintien, que la hiérarchie militaire algérienne connaissant ainsi un processus d'oligarchisation qui lui est particulier, tend pour ainsi dire à retourner aux frontières du pays à partir desquelles elle s'est constituait, avant de prendre le pouvoir en Algérie.

Cette évolution se traduit notamment par l'importance que prend l'armée qui devient un Etat dans l'Etat, en même temps qu'un pays dans le pays, avec son surdimensionnement et une surmultiplication du nombre des gradés dont les généraux.

Et fait, si c'est à son sommet que l'Etat détient ainsi cette rente, elle aussi elle le tient justement à ce plus haut niveau au point où il se trouve dans son entière dépendance. Surtout faute d'autres ressources conséquentes que lui assurerait par ailleurs le pays et à travers lesquels il serait tenu par la société. Alors qu'avec son secteur énergéico-exportateur, il n'a qu'à centraliser essentiellement le produit de la rente et à la dispenser.

D'où le fait que s'impose un système sociopolitique de nature particulière dans le monde arabe énergéico-exportateur, en rapport avec cette fonction. Ceci à la façon dont des pays du Golfe considèrent eux disposer d'une supériorité que confère dans leur cas avec le pétrole, davantage leur religiosité. Une acception qui n'est pas absente dans les pays républicains, comme en Algérie où l'a si bien exprimé un ancien président algérien, en considérant qu'Allah aurait doté en pétrole le pays arabe en tant que terre de l'islam. De même, aujourd'hui lorsque le président Bouteflika s'aurole de sa capacité d'apaisement des tensions apparues depuis la fin des années 80, en recourant à la bonne parole religieuse. Ainsi, la disposition de la rente se trouve-t-elle sublimée aussi bien avec l'affirmation d'un révolutionnarisme qu'avec celle d'une religiosité. Et même la mouvance des Frères musulmans a généralement tendance à pactiser avec les régimes rentiers de la plupart des pays du Golfe. A la différence des pays du printemps arabe telle surtout la Tunisie, où elle tendrait à intégrer progressivement la variable démocratique avec la pratique d'un suffrage universel de façon transparente.

b) *Le désengagement de l'État de la sphère productive*

C'est en ces termes qu'un collègue économiste de Tlemcen⁷, désigne l'option libérale qui finira à terme par s'imposer surtout avec la réduction des recettes des hydrocarbures. En fait, c'est dès la fin des années 70, que cette dynamique prétorienne et industrialiste connut un début de fléchissement, pour disparaître complètement à partir de 1986 avec la baisse des recettes des hydrocarbures résultant du contre-choc pétrolier et la période des vaches maigres qui s'ensuivit. Au point où il devint difficile ne serait-ce que de maintenir en l'état le secteur industriel promu dans ces conditions et qui nécessitait en grande partie le soutien financier de l'Etat pour qu'en soit assuré le fonctionnement. Ainsi l'Etat finira-t-il par tirer son épingle du jeu de l'industrialisation, devant recourir à l'endettement extérieur y compris pour consacrer les moyens dont il pouvait disposer en priorité à sa propre survie avec la détérioration de la situation sociopolitique. Qui plus est il y avait comme contre coup le rôle dissuasif d'une certaine dégradation de la situation du secteur d'Etat en n'étant plus pleinement soutenu. L'un des signes de ce changement fut aussi l'abandon de la priorité de la fourniture pour sa transformation à l'industrie locale, du gaz dont l'extraction avait pris une grande ampleur et dont la destination devint essentiellement le marché extérieur.

Toujours est-il qu'à la suite d'un second choc pétrolier rehaussant à nouveau les ressources provenant de ce secteur des hydrocarbures, l'Etat mit à contribution l'expérience de cette période des vaches maigres de la fin des années 80, en exploitant cette miraculeuse opportunité en vue du maintien du système en l'état. Toute velléité d'une industrialisation à l'initiative directe des pouvoirs publics fut abandonnée. Hormis un développement infrastructurel du pays en réalisant de grands travaux et le renforcement du système de crédit en faveur de l'entreprise privée, les pouvoirs publics se confinèrent dans une forme d'expectative faisant preuve d'un certain absentéisme lui assurant une certaine thésaurisation du produit de la rente. Au point où malgré la disposition substantielle de ressources financières, la base de l'économie de l'Algérie se réduira définitivement à une quasi mono-production-exportation d'hydrocarbures aboutissant même à une certaine désindustrialisation hors de ce secteur. Ceci avec la difficile voire l'impossible concrétisation d'engagements et projets de développement sociaux et économiques annoncés périodiquement par les pouvoirs, mais demeurant sans réalisations notables.⁸

Et, je dirai qu'à la faveur de la manne financière due à la mise en circulation de la rente par l'Etat et face à son impéritie plutôt que du fait de son soutien déclaré, c'est un secteur privé ayant une forte dimension informelle qui se trouva toujours en expansion. Au point d'assurer d'une certaine façon un rôle compensateur de l'absence d'un réel productivisme, en parvenant déjà aujourd'hui à employer près de la moitié de la population active et à répondre pour une bonne part aux besoins de la consommation non satisfaits du fait de la rigidité du système.

⁷ Zine Barka, « L'Informel est une réponse... », *El Watan Economie*, 23 au 29 avril 2012.

⁸ Ainsi de ceux rendus publics lors d'un « discours télévisé » du président Bouteflika le 16 avril 2011.

c) L'échec de la démocratisation 1988-1992

A l'origine de la révolte de 1988 réprimée dans le sang, il y avait la réduction de la capacité de redistribution de l'Etat suite au contre-choc pétrolier de 1986. Et non pas l'attente d'une quelconque ouverture du régime comme on a tendance à le soutenir. En effet, à ce stade était déjà intervenue une accoutumance à tous les niveaux de la société quelque soit la part de profit qu'ils peuvent en tirer, à la nature rentière d'un système. Ceci du fait à la fois des ponctions effectuées au plus haut niveau de l'Etat par de larges réseaux clientélistes complexes d'intérêts conséquents. De même de l'utilisation de cette manne importante pour soumettre l'ensemble de la société en usant largement de tous les moyens qu'elle procure, c'est-à-dire à la fois la carotte et le bâton.

Il n'en demeure pas moins il est vrai qu'il y eut effectivement par la suite une ouverture de la part du pouvoir. Ceci simplement du fait de l'exploitation de ces événements par une des parties qui se trouvaient être en conflit à la tête de l'Etat et non pas par rapport à quelque revendication politique des insurgés laquelle s'est trouvée être totalement absente. Une ouverture promue de l'intérieur du système, lequel parviendra l'étouffer aisément, ce qui expliquera d'ailleurs le fait qu'elle sera de courte durée. Alors qu'elle avait permis notamment l'institution d'un poste de chef de gouvernement à la place de celui de premier ministre, qui plus est responsable devant l'Assemblée, de même diverses autres réformes. Ce que devait amplifier la mouvance réformiste animée par Mouloud Hamrouche désigné en tant que chef du gouvernement en septembre 1989. L'application du programme politique qu'il avait conçu dans ce sens, bien que stoppée avant même qu'elle n'ait abouti, n'en aura pas moins marqué l'horizon politique algérien. Il tendait à réduire le rôle et les privilèges de l'oligarchie militaire avec son système de corruption, dont le pouvoir reposait sur la légitimité historique. Ceci en favorisant une moralisation du fonctionnement de l'économie et notamment du rôle de l'Etat tout au moins par l'établissement d'une certaine transparence. D'ailleurs parmi les premières initiatives prises dans ce sens il y eut la publication des listes des bénéficiaires d'une distribution des fermes d'Etat, distribution faite non pas tant à ceux qui les travaillaient mais plus aux caciques et à leur clientèle. Ceci après que les Bureaux de sécurité et de prévoyance de la Sécurité militaire cessèrent leurs activités de ponction au profit de cette oligarchie, au sein des entreprises et des administrations.

Le retour en force du militaire par la reprise directe du pouvoir en 1991-92 fut d'autant plus aisé, qu'avec l'accession au pouvoir du président Bendjedid en tant que chef de l'Etat en 1979, l'armée qui avait fini par être absente au niveau de cette gestion directe du pays, ne demeura pas moins en tant que détentrice en dernier ressort de la réalité du pouvoir. Durant cette période de libéralisation de 1989 à 1991, il s'était agi plutôt d'une concession d'un pouvoir, certes réelle, mais effectuée néanmoins au travers surtout les seules personnalités du président Chedli Bendjedid et du premier ministre Mouloud Hamrouche qui plus est deux anciens militaires. Ce n'était pas à la suite d'une prise du pouvoir par eux à la faveur d'un mouvement social et d'une affirmation d'espaces autonomes au sein de la société à partir de celle de structures intermédiaires autonomes elles aussi en l'occurrence des partis politiques. D'autant qu'avec le mouvement en faveur de la restauration du politique né à l'occasion des élections du 15 avril 1999, s'il y eut notamment l'action de Mouloud Hamrouche et du mouvement qu'il a contribué à amplifier en faveur d'un

changement. L'intelligentsia en ayant participé au précédent processus d'étatisation et ainsi contribué à la légitimation du prétorianisme du régime, a pu se trouver quelque peu déphasée face à ce processus inverse tendant à la l'ouverture du régime et à sa civilisation.

Ainsi, le rôle du chef de l'Etat se trouvera amenuisé lorsqu'en juillet 1990 s'imposa facilement à lui une forte personnalité comme ministre de la Défense auquel été revenu par la même occasion la responsabilité de l'ex-Sécurité militaire. Il s'agissait du général Khaled Nezzar qui le dépossédait ainsi de ce portefeuille qu'il détenait jusque-là comme l'avait détenu son prédécesseur, le président Boumediène ayant fini en 1976 par être constitutionnellement « responsable de la défense nationale ». Une disposition en ce qui concerne les pouvoirs du président que reprit la Constitution de 1989. Il s'agissait en fait avec cette non détention du portefeuille de la Défense par le président Chadli, d'une sorte de retour à la situation d'avant le 19 juin 1965, qui avait facilité l'éviction à cette date de Ben Bella de la présidence par le colonel Boumediène alors ministre de la Défense. Puis ce fut le fait que le président Chadli dut cette fois en juin 1991 admettre en lieu et place de son chef du gouvernement Mouloud Hamrouche, un autre lequel échappait pour ainsi dire à son autorité. Ce qui s'avéra être avec le fait que prenant prétexte du mouvement de grève insurrectionnelle lancé par la mouvance intégriste en ce mois de juin 1991, la liquidation de l'orientation réformiste dominante à la tête de l'Etat. C'était là un coup de force à l'exemple de celui du 19 juin 1965, qui s'achèvera début 1992 par la fin du mandat du président Bendjedid contraint de façon pour le moins expéditive, d'abandonner ses fonctions. Ceci à la suite d'une décision prise au cours d'une rencontre secrète tenue dans une résidence privée en bordure de mer dans les environs d'Alger⁹. Après quoi, « immédiatement le Haut conseil de sécurité dans lequel siègent » le nouveau premier ministre et le nouveau ministre de la Défense, « constate l'impossibilité de poursuivre le processus électoral (disant) en raison de la démission du chef de l'Etat »¹⁰. En fait, il fallait mettre fin à la poursuite des premières élections législatives libres qui avaient lieu donnant la majorité à une opposition en l'occurrence la mouvance intégriste et risquant surtout de destabiliser l'oligarchie militaire au pouvoir. A partir de là, à l'initiative de ces derniers le terrorisme prend le relais des urnes, ce qui allait justifier l'interventionnisme de l'armée laquelle disposera de la dévolution du pouvoir et même directement de son exercice. Ce qui se confirmera avec l'assassinat en juillet 2002 de Boudiaf, un des principaux dirigeants politiques de la lutte de libération, peu de temps après qu'elle l'ait installé en tant que chef de l'Etat, sauf qu'il avait commencé à lui porter ombrage en assurant cette fonction.

Néanmoins en ayant duré comme la présidence de Ben Bella trois années, si celle-ci avec son autoritarisme populiste avait préparé l'Algérie plutôt à sa prise en main par un régime militaire avec l'arrivée au pouvoir de Boumediène, le gouvernement de Hamrouche de 1989 à 1991 puis la présidence de Boudiaf fut-elle de courte durée, inscrivent tous deux ainsi concrètement dans la tradition algérienne justement une référence à une gestion responsable du pays.

En définitive, seule la mouvance intégriste en récupérant le mouvement de mécontentement de 1988, fut en mesure d'impulser une dynamique propice à une véritable alternative au système en place. Ce qui explique la réaction disproportionnée du pouvoir,

⁹ D. Malti, *La Nouvelle Guerre d'Algérie*, La Découverte, Paris, 1999. p. 26.

¹⁰ *Ibid.*

allant d'abord jusqu'à annuler en 1991 des élections législatives qu'elle était en voie d'emporter. Puis fort de moyens importants que lui assura à nouveau la rente, à mener jusqu'à la fin de la décennie 90 une répression de grande envergure en vue de réduire l'insurrection intégriste. Ceci y compris en dissuadant la population de tout engagement en sa faveur par des massacres de villages à titre d'exemples tout en semant le doute concernant leurs auteurs. Le terrorisme intégriste se particularisant de son côté en ciblant pour ce qui des attentats contre des individus, non pas tant des dirigeants notamment de l'armée, mais davantage des cadres et intellectuels laïcs¹¹. Au point où cette insurrection intégriste ne fit que le jeu du régime jusqu'à lui permettre de procéder à une réduction drastique des libertés, une situation qui se perpétuera en grande partie après la fin de cette guerre civile. Au point où l'on ne peut dans ces conditions convenir avec le général major Mohamed Touati, que la mise en échec par l'Armée nationale populaire de l'instauration d'un Etat théocratique, aurait contribué à « une préservation de la voie démocratique »¹². Bien au contraire, elle n'a fait que l'exclure totalement de l'horizon algérien.

III. Un régime politique irréversible

Avant d'aborder la phase dans laquelle s'est engagé le pays depuis ce début de l'année 1999, voyant qu'elle est de fait ce régime auquel adhère plus ou moins la population algérienne après que sa réaction à partir de la fin des années quatre-vingt, ait constitué en partie l'expression d'un rejet.

a) *Une sphère politique tributaire*

Plus que par le suffrage du citoyen, le régime se légitime à la fois par la référence à la lutte de libération à laquelle ont participé certains de ses initiateurs, ainsi que par la disposition par ses deniers du secteur énergéico-exportateur. D'où le fait qu'aujourd'hui tout chef de l'Etat doit pouvoir se revendiquer d'une quelconque participation à la lutte de libération. Qualité qui lui assure un ascendant vis-à-vis de l'armée et de ses officiers. Et, de même que le militaire a eu tendance à justifier sa prise du pouvoir par le combat menée par l'ALN, le régime qui résulte dispose du secteur des hydrocarbures étant donné que s'est sous son égide qu'est intervenue sa nationalisation.

b) *La reconduction du système par les élections législatives du 10 mai 2012*

C'est ce qui a résulté à la fois du déroulement de ces élections et de la campagne électorale qui les a précédées. Certes, on peut considérer que le pays lui-même serait assez rétif pour s'engager dans une révolution en vue d'un changement d'un tel système politique

¹¹ J'eus à intervenir à ce sujet vers 1993 en direct à la radio *Médi 1*, à la suite de l'un de ces attentats. J'insistais surtout sur le fait que ceci résultait d'une diabolisation réciproque au point d'en arriver ainsi à assassiner ceux qui illustraient la matière grise du pays, d'autant qu'il était facile d'atteindre les premiers lesquels ne sont pas en mesure de se défendre.

¹² *Colloque international sur le terrorisme*, 26 octobre 2002, Alger.

oligarchique fortement ancré sur des ressources assurées par l'exploitation des hydrocarbures. D'autant qu'il y a le vécu récent de la guerre par laquelle s'est achevée il y a un demi-siècle la présence française et plus récemment celle entre le pouvoir en place et l'intégrisme dans les années 90.

Qui plus est, à peine un mouvement contestataire est apparu en rapport avec le printemps arabe au début de l'année 2011, qu'il pouvait être étouffé par l'usage concomitant que facilite la manne pétrolière, du bâton avec le déferlement d'un tsunami bleu (de la couleur des uniformes des policiers) et de la carotte par une distribution clientéliste accentuant les importations face à un appareil de production sinistré. Cette dernière pratique sera justifiée par un ministre des Finances en disant que le soutien des prix et les augmentations de salaires relevaient d'un « choix politique » du gouvernement, en réponse aux inquiétudes exprimées par le FMI sur la politique budgétaire de l'Algérie¹³.

En fait, l'efficacité de ces diverses mesures s'expliquent aussi par le conditionnement qu'opérait cette rente depuis un demi-siècle sur la société, au point qu'elle devient pleinement disponible pour profiter de quelque avantage matériel immédiat qui lui serait consenti, plutôt que pour s'engager dans une lutte difficile pour un changement de régime. Une attitude que confortait à la veille des élections législatives, à la fois les assurances données comme jamais, par l'ensemble des autorités du pays en ce qui concerne les conditions surtout transparentes du déroulement de ces élections, y compris de la part du chef de l'Etat et l'affirmation publiquement par le premier ministre en campagne au nom de son parti, que « nous n'avons pas besoin de changement », allant jusqu'à qualifier le printemps arabe de « déluge arabe »¹⁴.

Enfin, on n'avait pas trouvé mieux pour tenter de rassembler la population autour du pouvoir à cette occasion, que de faire appel au révolutionnarisme historique algérien en invoquant l'existence d'un grand complot dont l'Algérie serait la cible à partir de l'étranger. Thème dont on a apparemment recommandé l'utilisation à tous les échelons du pouvoir, de façon imprécise de manière à ce que au sein de la population chacun puisse l'interpréter selon son orientation. Complot dont pourrait être ainsi à l'origine : l'Occident avec les Etats-Unis ou l'Europe dont la France, ou quelque initiative israélienne, voire même à partir de la petite Tunisie avec son renouveau.

Toujours est-il qu'on pouvait être loin d'imaginer ce que fut en définitive exactement le résultat de ces élections surtout en ce printemps arabe. A savoir une pure et simple reconduction de la même répartition des sièges à l'assemblée telle qu'elle était auparavant avec la prépondérance absolue de la formation historico-nationaliste du FLN. Formation issue de la ligue sous l'égide de laquelle a été menée la guerre de libération nationale et en principe qu'est dirigé depuis le pays.

Fait significatif du manque total de transparence, si cette répartition des sièges entre les partis ayant due être préparée indépendamment des résultats du vote, fut diffusée dès le lendemain des élections. Ce serait du fait de la difficulté de répartir ces sièges nommément surtout parmi ceux proches du pouvoir, que la liste nominale des élus ne put être rapidement établie et demeura longtemps inconnue. Un retard qu'aurait relevé le Premier

¹³ « Karim Djoudi répond au FMI », le 20 janvier 2012, www.batata-dz.com

¹⁴ *El-Watan*, le 22 avril 2012. De même le quotidien *Le Maghreb* du 24 avril 2012 le citant avec une note d'humour sous l'intitulé « Prévoir l'après-pétrole dans la continuité du développement actuel »(sic).

ministre turque Erdogan en présence de responsables algériens lesquels demeurèrent interloqués. Qui plus est une crise qui avait secoué le parti au pouvoir à la veille des élections, ne se serait pas éteinte après, malgré qu'il en soit sorti victorieux¹⁵.

D'où une profonde discordance entre les assurances données et les faits que ne peut expliquer à elle seule la nature bicéphale du régime compte tenu du poids qui échoit à l'appareil militaire à côté de celui de l'autorité civile. Ceci au point où on a inventé un jeu de mot en Algérie : « qu'ailleurs ce sont les Etats qui disposent d'une armée, alors qu'en Algérie ce serait l'inverse ».

Et, si complot il y a à l'encontre de la nation algérienne et y compris de son voisinage au Sud comme nous l'évoquerons à la fin de cette analyse, c'est effectivement de l'intérieur même du pays. Du fait d'un système socio-économico-politique totalement incompatible avec toute forme d'émergence économique, se figeant toujours plus comme à l'occasion de ces dernières élections législatives et surtout tout en entretenant l'illusion d'un avenir certain si ce n'est meilleur. Et que ceux-là même auxquels il échoit, essayent de s'absoudre en criant ô loup, ô loup.

En ce sens, le traquenard du 10 mai 2012 constitue un coup de force de plus parmi ceux que connut l'Algérie depuis son indépendance, avec le maintien au pouvoir d'une mouvance dont le profil symbolise plus la prédation voire le déprédation que le productivisme, dont résulte une régression continue que le pays connaît depuis trois décennies. Une phase qui restera dans l'histoire comme un passage à vide voire de déperdition dans nombre de domaines, perdurant d'ailleurs à l'échelle de la quasi totalité du monde arabe dépendant de la rente des hydrocarbures. Un système socio-économico-politique commun aussi sclérosé qu'il puisse être.

Tout ceci à l'encontre d'une partie de la population opposée mais impuissante que les autorités ont tenté de bernier par toutes sortes de promesses pendant quelques mois sans le moindre scrupule et à laquelle il ne reste qu'à supporter comme elle peut sa rancœur. Surtout qu'elle ne recherche pas tant le simple départ de quelque dirigeant que ce soit, mais aspire de plus en plus à ce qu'il en soit ainsi de tout ce système qui se perpétue sans cesse. Ce que réclamait des manifestants contre les conditions du déroulement de ces élections, avec leur banderole portant l'inscription « Dégage système ».

Ainsi, en l'absence d'une pratique de façon pleine et entière du suffrage universel, au point où il ne peut en résulter aucune ouverture réelle du régime, le système demeure tout autant despotique et si vote il y a, il aboutit plus à sa valorisation. Ce à quoi contribue à la disposition à l'échelon central par l'Etat fusse républicain comme celui de l'Algérie, de cette rente lui permettant un fort usage à certaines périodes plutôt du bâton surtout lorsque les ressources sont en baisse et à d'autres essentiellement de la carotte à la suite de chacune de leur hausse. Méthode qui contribue à la stabilité du régime et de son système socio-économique en tant que tel. Ceci sans que ce dernier soit nécessairement « le produit d'un mélange d'une histoire coloniale non surmontée, d'une idéologie nationaliste exacerbée et d'une organisation politique d'encadrement de la société aux méthodes brutales » comme le considère Luis Martinez¹⁶. Ce qui explique sa présence de façon prééminente dans tout pays arabe disposant de cette rente, même dans le cas de pays du Golfe n'ayant pas connu

¹⁵ Isabelle Mandraud, « Algérie : soupçons de fraude aux législatives », *Le Monde*, le 1^{er} juin 2012.

¹⁶ *Op. cit.* p. 22.

la colonisation. Et, comme en Algérie par exemple, la revendication concernant les conditions matérielles et de vie ne prend pas une véritable dimension politique malgré la quotidienneté des manifestations de toutes sortes : rassemblements, obstructions des voies de passage, grèves... Le mouvement ne parvenant à atteindre un tel stade que pour d'autres revendications de nature plutôt particulière. Ainsi :

- du mouvement en faveur de l'élection libre des responsables pédagogiques (CNES) ;
- de l'Association des familles de disparus ;
- de la défense des non-jeuneurs pendant le ramadhan ;
- de la défense des convertis au christianisme ;
- du Comité Benchikou pour la liberté de la presse...

Le rôle du plus haut niveau de l'Etat dans l'affectation de la rente, de même que l'attente devenue commune de la part de la quasi totalité de la société, de sa distribution, bloquent la politisation de la revendication portant sur des questions socio-économiques (salaires, retraites...). Etant donné la fonction qu'il assume et la relation qu'il parvient à imposer ainsi aux différents secteurs concernés, la revendication ne s'exprime plus qu'au niveau local et dans sa diversité, sans tendre à se généraliser dans le cadre de mouvements l'intégrant dans son ensemble à grande échelle.

Enfin, ce qui démontre l'irréversibilité de cette sorte de régimes des pays arabes énergéticiens, c'est le fait qu'il ne peut y avoir de changements à ce niveau qu'à la faveur d'une intervention extérieure comme en Irak et même en Libye dont sinon la libération n'aurait pas pu être complète. D'autant que c'est tout à fait exceptionnel que ce pays malgré sa dotation conséquente en hydrocarbures par rapport à sa population, ait connu une révolte. La cause en a été surtout la cupidité paranoïde de son dirigeant vis-à-vis notamment de l'Est du pays. Ce qui ne lui a pas permis de maintenir la paix sociale en utilisant les ressources importantes dont il disposait, préférant les capter autant que possible pour lui même. Qui plus est comme j'ai pu le constater dans les années 1980, surtout à Tripoli, il y avait le fait d'être parvenu à un certain degré d'anéantissement de la vie dans la cité en rapport avec le système étatique qui ne disait pas son nom, qui y avait été généralisé. Ceci au point d'y avoir créé un vide sur le plan social, je dirai une sorte de néant¹⁷. Lequel constat m'a permis depuis de saisir un aspect important de la révolte acharnée contre le régime, à savoir d'une certaine façon un retour du refoulé sur ce plan, une manifestation à partir surtout de Benghazi de la citoyenneté libyenne y compris dans sa dimension socio-économique. L'élément déclencheur ayant été l'autorisation donnée aux foules de réagir face au bureaucratisme, en occupant les logements sociaux nombreux dont la construction était achevée mais qui restaient sans affectation. Ce qui favorisa un mouvement de masses en réaction à l'étouffement au nom d'une mystification totalitaire imposant un culte du tribalisme pastoral légitimant un système de société consistant en un assemblage monolithique de grandes entreprises à la fois nationales et étrangères écrasant quasiment le reste de l'économie réduite à l'état de sous-secteur bien marginalisé. Il s'agit d'une réaction d'autonomisation et d'affirmation de la société urbaine. Ce n'est pas par hasard que ce soit des villes telles Benghazi, Misrata qui en tant que telles s'illustrèrent dans le déclenchement

¹⁷ Ainsi par exemple le fait qu'aucun hôtel n'admettait individuellement quelqu'un, c'est à dire sans que ce soit au titre d'une structure : un service, une société, voire un groupement quelconque...

de cette révolution. Il s'agit d'une tentative de restauration d'abord d'un certain lien social, en vue de retrouver l'humaine condition citadine.

Cependant, une fois le pays débarrassé de l'ancien régime, le nouveau s'établit en ne disposant à son tour que d'une faible production sociale comme support et en reposant toujours sur l'économie énergéico-exportatrice. Ce qui malgré le déroulement quasi régulier des élections qui viennent d'avoir lieu, risque de réduire la portée de la constitutionnalisation démocratique du pays et tendrait au rétablissement à terme à sa tête d'un régime du type autoritaire. Tel celui dopé par la rente des hydrocarbures et fort de sa capacité de redistribution, comme c'est le cas en général pour tout Etat arabe énergéicien. L'on peut aussi considérer qu'à la suite du changement de régime dû à une intervention extérieure, en Irak, du fait de la dominance dans les mêmes conditions d'un secteur énergéico-exportateur, tend à être assurée une relève par un régime tendant à être du même type, notamment par le faible développement socio-économique qu'il peut promouvoir.

Enfin, il faut souligner le fait que ces pays énergéiciens surtout du fait d'avoir un intérêt commun avec le maintien de la rente, se présente comme un seul bloc, aussi variés que soient les références de leurs régimes, républicaines pour les uns, monarchistes pour d'autres. La meilleure expression de cette compacité est la déclaration en avril 2012 d'un membre de l'actuel Conseil national de transition libyen disant : « L'Algérie est le prolongement de la Libye, comme la Libye est le prolongement de l'Algérie »¹⁸. Alors, qu'Alger n'avait reconnu ce nouveau pouvoir libyen, que bien tardivement, une fois que la révolution libyenne eut pris le contrôle de Tripoli, après avoir soutenu le précédent régime jusque bout.

c) Une autonomie apparente sur le plan extérieur

1) Enfin, l'on peut déduire que ce serait du fait de l'Algérie et peut être plus de la Libye que serait absente la reconnaissance de la dimension maritime du Maghreb même dans les élaborations unitaires les plus significatives entre ses cinq pays. Ainsi, du projet de l'Union du Maghreb arabe (UMA) du 17 février 1989, dont les premiers textes évoquent toutes les dimensions du Maghreb sauf la Méditerranée occidentale qui le baigne sur toute la longueur de sa côte Nord et Est. Est surtout affirmée l'appartenance au monde arabe et l'objectif devant être atteint avec son unification, dans le cadre de laquelle est située celle du Maghreb perçue en tant qu'étape. De même qu'il est fait référence à la dimension africaine. D'où l'absence d'une reconnaissance de la méditerranéité du Maghreb, une des principales dimensions qui caractérisent pourtant cet ensemble, comme d'ailleurs l'Arc latin que constituent surtout l'Espagne, la France et l'Italie sur la rive nord.

Ce retrait vis-à-vis de la rive nord de la Méditerranée en même temps que par rapport à la France, avait été systématisé en Algérie à la suite de l'arrivée au pouvoir du colonel Boumediène en 1965 et en Libye avec celle du colonel Kadhafi en 1969. La sensibilité panarabe s'y renforçant à l'initiative du militaire algéro-libyen porté par le secteur énergéico-exportateur, surtout à la suite du premier choc pétrolier. Ceci à l'encontre de la prise en considération de la Méditerranée occidentale comme du Maghreb et à une

¹⁸ « Algérie-Libye de nouvelles bases », *Réalités*, revue hebdomadaire, n° 1374, le 26 avril 2012, Tunis.

réalisation des pays concernés dans ces deux cadres. Ce qui exprime une tendance militaro-populiste peu conciliable avec le démocratisme européen dont celui de la France la précédente puissance coloniale toujours proche.

En fait, sur la rive sud seuls la Tunisie et le Maroc s'efforcent de coller à l'Occident à travers la Méditerranée occidentale. Ceci tout en disposant d'un préjugé favorable auprès de la rive nord dont la France. Plus particulièrement la Tunisie y compris sous le régime autocratique de Ben Ali dans la mesure où il avait maintenu l'orientation du président Bourguiba de généralisation de l'instruction, de respect des droits de la femme et en principe d'exclusion des intégristes de la vie politique. Qui plus est, il avait donné à son parti le nom de Rassemblement constitutionnel et démocratique. Ce qui faisait que son régime était considéré comme démocrate malgré le despotisme qu'il finit par faire régner dans le pays.

L'Algérie et la Libye disposant de la force de frappe que constitue leur économie énergéico-exportatrice en tant que toutes deux vis-à-vis de l'étranger, à la fois fournisseuses de la production de ce secteur et qu'importatrices grâce aux ressources conséquentes qu'il leur assure. Ce qui leur permet de jouer un rôle important dans l'équilibre de la région. En même temps qu'avec le prétexte de la préservation de leurs intérêts pétroliers et de leur souveraineté nationale, elles s'autorisent à manifester une perplexité vis-à-vis de la politique méditerranéenne de l'Europe occidentale dont celle dite de « voisinage ». Surtout dans la mesure où on tendrait à les assimiler aux pays en voie de développement dépourvus de la rente et par conséquent tributaires de la division internationale du travail, au point de parvenir y compris à exercer sur nos deux pays un contrôle quant à leur respect de certaines règles au niveau de la gouvernance et à des droits de l'homme. Ceci en proposant en contrepartie des avantages financiers relativement biens modestes par rapport à l'importance des ressources que leur assure la disposition de cette rente.

En fait, à la base de ce peu d'empressément de l'Algérie et de la Libye à affronter véritablement cette partie du monde développé dont elles sont le plus proches, en l'occurrence l'Arc latin, voir même un Maroc et une Tunisie susceptible d'une émergence et de se trouver ainsi en compétition directe avec, il y a le risque pour leurs régimes d'une mise en demeure de se remettre en question par rapport à l'état dans lequel ils ont entraîné leurs pays, en recourant à toutes sortes d'atermolements au nom y compris du patriotisme, au point d'en faire des pays immergents du moins à terme.

Ceci alors que l'Algérie plus que la Libye, est pourtant, étant donné sa position géostratégique centrale, la plus à même d'impulser le mouvement dans une perspective méditerranéiste. Or, elle tend surtout à s'impliquer dans le seul maintien de l'équilibre régional issu des luttes d'indépendance. Ceci malgré l'exemple donné à son corps défendant par une jeunesse désespérée n'hésitant pas de se jeter à la mer dans l'espoir d'une reviviscence.

Enfin, un tel régime porté uniquement par cette rente, quel qu'il soit, en perdurant dans ces conditions, intervient aussi pour le maintien dans les autres pays de régimes similaires de tendance autocratique, voire même d'un bas niveau de développement. Ce que traduit très bien l'opposition de l'Algérie par rapport au printemps arabe avec sa réserve vis-à-vis de la révolution tunisienne, fusse au prix d'un reniement de son passé progressiste et développementiste antérieur. Comme avec son soutien au régime de Kadhafi jusqu'au bout.

Surtout qu'ainsi pourvus par la rente, les pays énergéticiens dans leur ensemble échappent à la division internationale du travail malgré leur bas niveau réel de développement. Une situation à laquelle par contre doivent se soumettre les autres pays tels ceux avoisinants de l'Algérie et de la Libye, en l'occurrence le Maroc et la Tunisie vis-à-vis desquels il est facile d'afficher un certain mépris étant donné leur stade de dépendance des pays développés. Y compris en manifestant sa richesse lorsqu'on a l'occasion de s'y rendre, bien que ce soit eux qui seraient susceptibles d'une émergence dans un proche avenir.

Le pire c'est que certains dirigeants de ces pays non pourvus de la rente, se sont trouvés aussi sous l'influence du train de vie, voire de la tendance à la déprédation de leurs homologues des pays bénéficiant de la rente. Ainsi, peut-on expliquer du moins en partie, la perversion du comportement du clan de l'ex-président tunisien Ben Ali, en se trouvant dans la proximité de la Libye avec à sa tête Kadhafi qui avec les siens se distinguaient de cette façon. De même, en ce qui concerne le niveau de corruption et autres abus dans ce sens assez réponsus au Maroc, pays justement très prisé par la gent émirati.

2) Enfin, à la limite la légitimation du régime militaire devient une affaire extérieure et même plus qu'interne au pays. D'abord elle est en rapport avec l'origine extérieure de l'essentiel des ressources provenant de l'exploitation des hydrocarbures et de l'aide étrangère assurant sa stabilité.

D'autant qu'il y a la responsabilité des pays importateurs de cette matière première, lesquels entretiennent cet état de fait pour l'Algérie comme pour nombre d'autres pays arabes. Non pas qu'il s'agisse simplement du maintien du prix à un bas niveau, c'est là la partie apparente de la responsabilité des pays tiers occidentaux dans le non-développement de l'Algérie. Il y a surtout une autre responsabilité bien plus grande c'est dans l'entente entre eux et l'oligarchie algérienne, à propos de cette fonction principalement énergéti-cominière assignée à l'Algérie comme à tout autre pays arabe énergéticien ; cette préférence que ce pays demeure importateur pure grâce à sa spécialisation dans la fourniture d'une matière première. Ainsi si le régime algérien continue néanmoins à se présenter comme nationaliste pour justifier son existence, c'est de moins en moins ce par quoi il en impose à l'étranger comme c'est le cas de l'Algérie, mais par le semblant d'ordre qu'il parvient à maintenir. D'autant que ces pays étrangers ne peuvent dans ces conditions accepter cet archaïsme sur le plan économique et condamner en même temps la régression sociale et politique qui en résulte pour le pays, à commencer au niveau de son régime. Tout au plus et davantage pour éviter les retombées qui peuvent résulter pour la France et l'Europe de l'instauration d'un régime islamiste en Algérie, accepte-t-on de s'y opposer à une telle issue. Une issue qui somme toute résulte d'une tendance naturelle à un réajustement de la situation sociale et politique en fonction de la dominance d'une économie primaire-exportatrice.

Sans l'approuver explicitement, l'opinion occidentale est plutôt complice dans cette dissociation entre le pays réel et l'oligarchie militaire. C'est ce qui est de plus en plus à la base de la légitimation du régime algérien du moins en Occident. Ce que l'on peut constater à travers y compris les liens personnels et les amitiés qu'entretiennent entre eux des membres de cette oligarchie et certaines personnalités de la classe politique française de gauche comme de droite. D'où le faible soutien en Occident à toute forme de contestation populaire y compris non islamiste, ceci à l'exemple de la sympathie qu'y rencontrait le régime du Chah en se rattachant à l'ancienne Perse, y compris sur le plan religieux, face à

un peuple d'Iran en grande majorité musulman. Il en est ainsi du divorce en Algérie entre la hiérarchie militaire et le pays réel lequel est plus important que dans les monarchies du Golfe compte tenu à la fois du fait que la légitimité traditionnelle continue à jouer un rôle dans ces dernières et que la population y est réduite ce qui permet de maintenir des relations quelque peu personnelles et une répartition moins inégalitaire des ressources entre les différentes couches de la société.

En France et dans toute l'Europe, la presse en refuse la critique comme les autorités qui partagent plus avec le prétorianisme oligarchique au pouvoir en Algérie, qu'avec le pays réel, ceci pour le culturel comme pour l'économique. Ainsi des relations personnelles parfois même amicales entre interlocuteurs des deux bords y compris entre généraux algériens et responsables français de gauche comme de droite. Cette politique de facilité est tout autant le résultat de chantages exercés par l'oligarchie militaire algérienne, y compris l'utilisation du terrorisme sous couvert des intégristes.

Premier partenaire de l'Algérie, la France adopte ainsi un profil bas, voire une attitude obséquieuse, alors que la question algérienne est considérée comme du ressort de la France, ce que n'hésite pas à affirmer à l'occasion la partie algérienne afin d'utiliser ce pays comme rempart. Ce qui contribue à renforcer la tendance à cette légitimation internationale du régime avec qui plus est le développement du principe voir d'un droit d'intervention humanitaire lequel en permettant de stigmatiser certains régimes, contribue à en absoudre d'autres même tout aussi condamnables.

L'on pouvait s'attendre à quelque véritable initiative méditerranéiste avec l'avènement d'un printemps latino-méditerranéen à la suite de l'accession de la gauche au pouvoir en France, un pays occupant avec l'Algérie une position centrale au sein du Groupe 5+5 regroupant et le Maghreb et l'Arc latin. Ceci en entreprenant une vraie relance de cette organisation commune aux deux rives de la Méditerranée occidentale avec la tenue d'une nouvelle réunion au sommet des Etats membres. Dans l'esprit de la 1^{ère} réunion au sommet tenue en 2003 à Tunis au cours de laquelle des décisions importantes furent prises pour une réelle édification de cette Méditerranée occidentale avec même la création d'une filiale spécifiquement méditerranéenne auprès de la Banque européenne d'investissements (BEI).

Ce qui malheureusement ne paraît pas être l'orientation prise depuis le triomphe de cette gauche aux élections législatives, dans la mesure où l'on continue à ne prendre en considération la Méditerranée que globalement sur toute sa longueur voire plus, ignorant totalement la Méditerranée occidentale. Ce qui a transparu déjà nettement au travers un long exposé sur la politique méditerranéenne de la France, du ministre des Affaires étrangères Fabius à un colloque consacré au « monde arabe à l'âge des révolutions », organisé à Sciences po Paris par le professeur Gilles Kepel, le 27 juin 2012. Il n'a évoqué même pas une fois le Groupe 5+5. De même avec la tenue d'une 2^{ème} réunion au sommet de ce Groupe 5+5 en octobre 2012 à Rome ayant donné lieu à de simples conciliabules aboutissant à une mise aux oubliettes des décisions importantes prises lors du 1^{er} sommet de 2003 en vue d'une édification de la Méditerranée occidentale. Ainsi semble se poursuivre la politique inaugurée en 1995 avec le dit Processus de Barcelone telle qu'elle s'est trouvée amplifiée par le précédent gouvernement après 2007 avec son évanescence Union pour la Méditerranée (UPM). Au point de se demander s'il ne s'agit pas aujourd'hui encore, surtout d'un faux semblant avec cette poursuite en ce qui concerne la Méditerranée d'une politique

dont les limites n'ont plus à être démontrées après sa poursuite de façon inefficace pendant près d'une vingtaine d'années.

d) La faiblesse du sens du bien commun

Le fait de disposer de cette rente des hydrocarbures comme sans doute de toute autre rente de la même importance et même relativement bien en main au niveau national indépendamment du citoyen, assure une suffisance avec une confiance en une sorte de providence susceptible d'assurer toujours des moyens l'on pourrait dire sans limites. D'où une tendance à exploiter de plus en plus cette manne sans réel effort de capitalisation et sans se préoccuper outre mesure de son épuisement inéluctable. Alors que fonctionnant en tant qu'enclave, ce secteur économique se trouve hors de portée du pays réel, se situant partout et nulle part, au point de devenir par rapport au pays même déconstructif. Ceci du fait que même le faible surplus pouvant être généré par des secteurs hors hydrocarbures, y compris par l'agriculture, contribue peu à quelque enrichissement voire à l'entretien du système dans son ensemble. Les dirigeants ayant tendance à afficher même un cynisme vis-à-vis de la société, en tenant peu compte des graves difficultés qui vont surgir pour elle dès le début de la diminution de cette rente. Ils sont peu enclins à évoquer publiquement la perspective tout au moins de cette baisse, préférant entretenir un climat tout au plus d'incertitude à ce sujet. Une perte du sens du bien commun laquelle se trouve compensé par la manifestation d'un nationalisme circonstanciel, comme dans le cas de l'Algérie où le pouvoir continue à se parer sans cesse d'une référence à la lutte de libération nationale dont on célèbre aujourd'hui le 50^{ème} anniversaire de son achèvement.

Ainsi en est-il au niveau de la population au point où généralement on considère la situation particulière que constitue la disposition de la rente comme ne devant connaître aucune fin, sinon en ayant tendance à s'en remettre d'une certaine façon tout au plus à la providence pour le futur ceci y compris dans un pays républicain. Ce qui est significatif par exemple en Algérie c'est qu'en milieu urbain surtout, au niveau de villes notamment moyennes à partir desquelles devrait en principe se diffuser une certaine modernité au sein du pays profond, on peut constater une involution y compris sur le plan de ce cette perspicacité, allant jusqu'à compenser cet état d'incertitude par un certain fatalisme. Ainsi, dans la bonne ville de Tlemcen où la tenue de la dite « Année de la culture musulmane » laquelle pouvait être l'occasion d'une ouverture extérieure et qui contribua plutôt à conforter cet esprit de repliement. Au point où, bien que fortement marquée par la francité, on y aboutit à une culpabilisation par rapport à l'habituel tendance à l'évolution et à l'attachement au républicanisme, voire par rapport à l'esprit d'entreprise qui constituait la caractéristique particulière de la cité. Ceci avec une accentuation de la bigoterie¹⁹.

19 Ayant eu à participer à un colloque organisé à cette occasion, la séance durant laquelle j'eus à intervenir fut encadré par des militants d'un parti politico-religieux, avec des digressions conséquentes avant que je prenne la parole et après. Excédé, j'en étais arrivé à tenir quelques propos libertins au cours de mon intervention. Voir au sujet de cette grande cité, ma contribution sous le titre « Pour une Tlemcen, métropole maghrébo-méditerranéenne », à un ouvrage collectif en cours de publication par l'Association des amis de Tlemcen de Paris.

Conclusion : pour un engagement dans la voie de la démocratisation par une réelle émergence économique

S'il y a une vérité que finiront par mettre en évidence les actuelles révoltes dans les pays arabes, c'est l'interdépendance entre le processus d'émergence économique et celui de la démocratisation. A savoir que c'est le productivisme d'une couche sociale qui en lui conférant un poids dans l'économie du pays, contribue à sa propulsion sur la scène politique. De même que c'est la représentativité par les dirigeants, de la couche sociale le plus en mesure de tirer le pays en avant, qui leur confère la capacité de faire progresser économiquement le pays. C'est une intervention extérieure qui est à l'origine de la chute du régime de l'Irak et même de celui de la Libye et non pas la population de ces pays qui se trouvait être impuissante politiquement comme économiquement. Une chose difficile dans le cas des pays énergéticiens arabes étant donné l'impossibilité d'une capitalisation de la rente aboutissant à une mobilisation des forces productives. L'usage de la rente aboutissant plutôt à un résultat plutôt contraire à savoir une désengagement de la main-d'oeuvre.

Aussi ne peut-on lorsque l'on revendique la démocratie, ignorer la nécessité d'un développement économique avec un mobilisation des forces productives.

Il s'agit aujourd'hui de suggérer quelque voie qui permette à l'Algérie, à la Libye et à tout autre pays arabe énergéticien de sortir d'une léthargie liée à la façon dont ils disposent de leurs ressources en hydrocarbures, ou plutôt dont celles-ci les maintiennent comme un marécage dans lequel ils n'ont pas fini par y être englués. Or si l'on doit admettre qu'il n'y a pas de pays que l'on puisse considérer comme déjà émergents dans le monde arabe, parmi ceux dépourvus d'hydrocarbures, certains paraissent bien engagés dans cette voie. Et, avec la baisse tôt ou tard des recettes qu'assure l'économie énergéto-exportatrice, viendra le temps où ce sera de ces pays arabes considérés aujourd'hui comme parents pauvres, parce que non dotés de réserves en hydrocarbures et assumant de ce fait les contraintes de la division internationale du travail, qu'on pourra attendre une contribution à l'amélioration voire à un redressement de la situation y compris de ceux qui ont en été pourvus jusque là. Ceci d'abord par l'exemple qu'ils pourraient jouer auprès de ces derniers étant donné les conditions auxquelles ils se sont soumis pour connaître une émergence, enfin par un rôle d'entraînement qu'ils pourraient avoir directement auprès d'eux, y compris en y intervenant.

En attendant, il s'agit de déterminer la façon de faire de sorte que la seule rente qu'assure le secteur énergéto-exportateur, ne représente pas jusqu'au bout la quasi unique ressource pour la vie du pays qui en dispose, tout en devenant un facteur au service d'un réel développement. Les pays arabes énergéticiens doivent commencer d'abord par admettre la voie de l'émergence, la seule qui existe de nos jours en tant qu'unique sortie du stade de sous-développement dans lequel la rente des hydrocarbures contribue à leur maintien. A commencer par la reconnaissance en tant qu'exemple à suivre celui d'autres pays émergents et aussi pourvus de ressources en hydrocarbures, pays musulmans telles la Malaisie et l'Indonésie.

Surtout qu'il réduise leur esprit de suffisance en s'ouvrant à leur voisinage dont des pays qui triment aujourd'hui. Il s'agit de sortir de leur séquestration actuelle qui en favorise leur neutralisation en même temps que leur déconnection par rapport y compris à leur propre existence, en une sorte de conditionnement schizoïdant. D'où cette libération

indispensable de la vision de l'espace, sans avoir à se rendre borgne, une solution antique qui serait la seule qui nous resterait selon l'écrivain Mustapha Benfodil et qu'il propose comme dans le cas de l'Algérie pour devenir « lumineux » et pouvoir accéder à « d'autres univers possibles, d'autres façons... de réécrire le monde »²⁰. Il s'agit du positionnement de ces pays tels l'Algérie et la Libye dans le cadre des grandes aires évoquées ci-dessus que sont le Maghreb, la Méditerranée occidentale, le Sahel..., en vu d'un engagement dans les évolutions qui s'y font jour hors de la dominance de l'économie énergéto-exportatrice.

Ce que suggère d'une certaine façon la démarche berquienne, quand y compris « de nombreux chercheurs, aujourd'hui encore, passée l'aire du nationalisme post-indépendance, continuent de travailler dans un cadre national comme dans un cadre d'évidence, sans s'interroger sur sa pertinence et sa finitude ». Jacques Berque nous ayant incité à transposer ses frontières à l'échelle du Maghreb et au delà²¹. Encore faut-il en agissant dans ce sens ne pas entreprendre de façon pour le moins purement utopique si ce n'est idéologique l'édification d'une Méditerranée en un seul bloc. Mais à partir de ses différentes espaces dont une Méditerranée occidentale constituant une entité en soi tant culturelle qu'économique. D'autant que c'est cet ensemble latino-maghrébin qui constitue un cadre approprié à une telle transmutation de pays énergéticiens qui en font parti, en l'occurrence l'Algérie et la Libye et ce en harmonie avec leur voisinage. De même qu'au delà en impliquant dans une dynamique favorable un Sahel voué sinon à n'être inéluctablement qu'un second Afghanistan tout proche, car une paix reposant juste sur les armes ne peut être bien durable. D'autant que le péril risque d'être plus à venir dans la mesure où, après d'une quarantaine d'années après le premier choc pétrolier en 1973, l'Algérie ainsi que la Libye aussi bien que tous les autres pays arabes énergéticiens, ne connaît toujours pas quelque décollage sur le plan industriel mis à part dans le secteur énergéto-exportateur. Avec la réduction inéluctable à terme des ressources que lui assure ce secteur y compris avec les hydrocarbures à base de schiste et les difficultés qui ont résulteront pour la société et la réduction de ses moyens de défense, c'est tout le Maghreb qui pourrait se trouver à la portée de la rébellion intégriste.

D'où la nécessité d'une prise en considération de cet ensemble « Groupe 5+5-Sahel » en tant que tel à partir de la Méditerranée occidentale jusqu'à y compris ses confins au Sud. Et ce en partant du principe que ce n'est qu'à la faveur d'une évolution globale de tout cet ensemble et non de façon parcellaire, que l'on réalisera les conditions d'une démocratisation à partir de la rive sud de cette mer et ce à partir d'une émergence économique et politique de la société.

²⁰ Catherine Brun, « Portrait d'Algéropithèques en borgnes intempestifs », *Qantara*, sous la direction de François Zabbal, Printemps 2012.

²¹ Jocelyne Dakhila, « Du 'polygone étoilé' au 'tapis maghrébin' : retour sur le motif », *Images du Maghreb, images au Maghreb (XIX-XX^e siècles)*, coordination : Omar Carlier, L'Harmattan, Paris, 2010.